

Approche documentaire et génétique d'archives d'enseignants

Le fonds Roger et Odette Leroy

Résumé : Cette communication présente un travail mené en collaboration autour des archives professionnelles d'un couple d'instituteurs ayant exercé dans les années 1950. À partir de l'analyse d'un petit nombre de pièces de ce fonds et en croisant deux cadres théoriques, issus l'un de la didactique des mathématiques et l'autre des travaux menés autour des pratiques d'écritures des enseignants, nous mettons en évidence le travail de ces enseignants pour concevoir, planifier et garder la trace de leur enseignement.

Mots-clés : archives, enseignement primaire, approche documentaire du didactique, écrits professionnels, journal de classe.

INTRODUCTION

Mener une recherche en didactique à partir d'archives écrites d'enseignants pose des problèmes particuliers. En effet, face à l'impossibilité d'effectuer des entretiens ou des observations de classe et en l'absence de traces des activités des élèves, les pièces conservées peuvent-elles suffire à reconstituer, au moins en partie, le travail de préparation et de mise en œuvre réalisé par l'enseignant ? Les écrits présents dans le fonds Roger et Odette Leroy, couple d'instituteurs ayant exercé en Île-de-France entre les années 1930 et 1970, donnent accès à une partie du travail de ces enseignants pour la préparation, la planification et la conception de leur enseignement. Cette étude part de l'hypothèse qu'un double éclairage, fondé sur l'analyse de ces traces avec les outils développés par les spécialistes de l'écriture, en particulier par les généticiens du texte, et à l'aide des concepts de l'approche documentaire du didactique, permettra de saisir les pratiques d'écriture, le travail documentaire et les connaissances professionnelles de ces enseignants.

DEUX APPROCHES DE L'ACTIVITÉ ENSEIGNANTE PAR SA MATÉRIALITÉ

En tant que discipline, la génétique textuelle aborde le processus d'élaboration des textes écrits à partir de l'analyse d'un *avant-texte*, c'est-à-dire de toute note écrite, de tout brouillon identifié par le généticien comme préparatoire à un *texte*. Dans cette perspective, le *texte* est conçu comme le résultat d'un processus, un produit écrit publié ou, du moins, publiable. Cependant, l'étude des manuscrits s'est progressivement affranchie du *texte* comme aboutissement au profit d'un intérêt pour la spécificité des brouillons (Lebrave, 1992). À partir des manuscrits d'écrivains, le champ de la génétique textuelle s'est ainsi élargi à l'ensemble des manuscrits de travail, notamment ceux des savants, mais aussi ceux des élèves, rejoignant ainsi les travaux en didactique de l'écriture (Doquet et al., 2017). Cet élargissement a aussi mené à interroger la genèse des textes oraux : la notion d'*avant-dire*, proposée par Philippe (2014), a ainsi permis de commencer à cerner les caractéristiques de la préparation écrite des discours oraux.

Si l'on peut donc considérer la préparation de la parole des enseignants en classe, en particulier pour un cours magistral, comme un *avant-dire*, les situations d'enseignement dans lesquelles prend place cette parole présentent des particularités déterminantes pour comprendre leur genèse écrite. Outre la visée formative plutôt que simplement informative de l'oralité magistrale, celle-ci est soumise à ce que l'historienne de l'éducation Bruter (2011) nomme « *les cadres de la parole enseignante* », en particulier

l'ancrage institutionnel, qu'il soit scolaire ou universitaire, et l'inscription dans une discipline. Ainsi, selon le contexte, la place plus ou moins importante accordée dans le cours à la parole enseignante, aux interactions avec les élèves ou les étudiants et l'activité attendue d'eux modifie les pratiques d'écriture des enseignants. À cela s'ajoutent la récurrence périodique de cette parole face à un public identique pendant une durée fixe et la possibilité de la réitérer en cas de reconduction du même enseignement. Dès lors, toute interrogation sur les *notes de cours* des enseignants, définies de manière large comme les écrits produits par les enseignants en vue d'une prise de parole orale dans le cadre d'une situation d'enseignement, nécessite de recourir à une analyse didactique.

En tant qu'écrits professionnels des enseignants (Daunay, 2011), les *notes de cours* relèvent d'une activité de *planification*, comprise au sens de *programmation didactique*, c'est-à-dire de « processus de planification temporelle des contenus d'enseignement d'une discipline » qui, dans une acception restreinte, au niveau de la classe, relève de la *progression* établie par l'enseignant pour ses élèves, généralement en tenant compte du *programme* institutionnellement prescrit (Reuter et al., 2013). Cette écriture professorale, parce qu'elle doit néanmoins tenir compte de l'inévitable écart entre la prévision et la réalisation, n'est pas uniquement préalable au face à face pédagogique : elle lui est aussi postérieure quand il s'agit d'enregistrer le réalisé pour pouvoir adapter et planifier la suite de l'enseignement. L'écriture des *notes de cours* se trouve par conséquent au cœur de la *chronogenèse* décrite par Chevallard dans le cadre de la *transposition didactique* (Chevallard & Johsua, 1991).

L'approche documentaire du didactique (Gueudet et Trouche, 2010) invite à regarder l'activité du professeur dans son unité et sa dynamique et considère que l'activité en classe n'est qu'un moment de celle-ci. Elle propose un ensemble de concepts permettant l'étude didactique du *travail documentaire* des enseignants, c'est-à-dire le travail qu'ils réalisent pour concevoir et mettre en œuvre la matière de leur enseignement. Dans la phase de préparation, le professeur va collecter de façon réfléchie des ressources, les parcourir et en sélectionner certaines. Les ressources sont entendues dans un sens très général, proche de celui d'Adler (2010) comme « *Tout ce qui est susceptible de re-sourcer le travail du professeur.* » (Gueudet et Trouche, 2010, p.57). Cette définition permet de tenir compte de ressources matérielles et non matérielles. Le professeur va alors concevoir une nouvelle ressource (composée à partir d'un ensemble de ressources sélectionnées, modifiées, recombinaisons) et une façon d'utiliser cette ressource. Pour ne pas induire des confusions entre les ressources mobilisées et produites, Hammoud (2012) introduit les concepts de *ressources-mères* et *ressources-filles*. L'enseignant va ensuite mettre en œuvre la ressource fille, la partager avec ses élèves et peut-être avec d'autres enseignants, ce qui va souvent le conduire à réviser la ressource et/ou la façon de l'utiliser. C'est l'ensemble de ce travail que Gueudet et Trouche (2010) nomment le travail documentaire.

L'approche documentaire introduit une distinction fondamentale entre l'ensemble des ressources disponibles et le *document* que le professeur développe au fil du temps à partir de cet ensemble. La notion de document intègre à la fois une nouvelle ressource et un schème d'utilisation de cette ressource. Un schème selon Vergnaud (1996) est une organisation invariante de l'activité pour une classe de situations entendue ici comme des situations d'activités professionnelles ayant des caractéristiques proches. Un schème comporte quatre composantes : un ou plusieurs buts, des règles d'action, des invariants opératoires et des possibilités d'inférences en situation. Reprenant cette définition, Gueudet et Trouche (2010) s'attachent à identifier dans le schème d'utilisation d'une ressource des règles d'action et des invariants opératoires. Les règles d'action sont des régularités observables dans l'activité de l'enseignant à travers différents contextes pour une même finalité que Gueudet et Trouche (2008) appellent *usages*. Les *invariants opératoires* sont les connaissances professionnelles de l'enseignant, définies ici comme l'ensemble des connaissances susceptibles d'intervenir dans l'activité professionnelle des enseignants. Le processus par lequel un document naît d'un ensemble de ressources est nommé *genèse documentaire*. Il combine deux sous-processus : l'*instrumentation* et l'*instrumentalisation*. Les ressources instrumentent le professeur en l'outillant et influencent ainsi son activité l'amenant à constituer de nouveaux schèmes d'utilisation. En retour, le professeur s'approprié ces ressources et les adapte à son objectif d'enseignement ; il peut les prolonger ou les détourner de leur objectif premier, dans un processus d'instrumentalisation. Les documents développés par le professeur au fil des genèses ne sont pas isolés ; ils sont au contraire articulés entre eux de façon complexe. Ils

constituent un système structuré nommé *système documentaire* du professeur, composé du système de ressources et des connaissances professionnelles associées. Les genèses documentaires se poursuivent dans le temps et n'ont ni début, ni fin précisément identifiables.

Une méthodologie spécifique nommée *investigation réflexive* (Gueudet et Trouche, 2010) a été développée pour l'étude du travail documentaire des enseignants. Elle s'appuie sur un suivi long, en tout lieu, en classe mais aussi hors classe et sur le recueil des ressources matérielles utilisées et produites. L'enseignant est associé à ce recueil et est amené à adopter une posture réflexive sur sa pratique en particulier lors des entretiens menés. Dans le cadre de cette recherche qui s'appuie sur un fonds d'archives, cette méthodologie ne pourra pas être mise en place.

DESCRIPTION DES ARCHIVES ET CONTEXTE HISTORIQUE

Roger et Odette Leroy étaient instituteur et institutrice en Seine-et-Oise¹. Anciens élèves de l'École normale d'instituteurs de Paris et de celle d'institutrices de Versailles, ils ont exercé dans des écoles communales de l'actuel Val-d'Oise entre la fin des années 1930 et le début des années 1960, avant de s'installer dans le Val-de-Marne à partir de 1964. Ils ont eux-mêmes confié leurs archives professionnelles aux Archives départementales du Val-de-Marne en 1984 avant de compléter le fonds en 2009. Celui-ci est conservé sous les cotes 42J 1-126 et représente 0,8 mètre-linéaire.

Le fonds se compose de documents à valeur institutionnelle (emplois du temps et calendriers scolaires, relevés de notes), de manuels scolaires et de documentation à visée pédagogique (presse, revues professionnelles et syndicales) : on y trouve tant leurs propres manuscrits que des imprimés collectés au cours de leur carrière. Bien qu'il n'ait pas été possible de trouver plus d'informations biographiques sur le couple Leroy, un examen de l'ensemble du fonds donne une idée de leurs convictions personnelles et professionnelles. Ainsi, des extraits d'un « Fichier Scolaire Coopératif » attestent d'une connaissance – si ce n'est d'une pratique – des méthodes préconisées par Freinet (1938) et des outils d'aide à leur mise en œuvre. De plus, des numéros de la revue *Le bulletin, documents et recherches* (1955-1957) témoignent à la fois d'une foi catholique et d'une sensibilité aux idées communistes. Aussi pourrait-on qualifier ce couple d'enseignants de « progressiste ».

Au sein du fonds, le journal de classe rempli durant l'année 1954-1955 (AD Val-de-Marne 42J 3), alors qu'ils travaillaient à l'école mixte du Baillon, à Asnières-sur-Oise, où une classe unique recevait les élèves du CP jusqu'au cours supérieur (CS) préparant au Certificat d'Études Primaires (CEP), est apparu comme une pièce centrale. Il offre en effet une vision globale à la fois de l'organisation de la classe et du travail des enseignants, permettant ainsi une mise en regard des différentes disciplines enseignées². Cet outil créé au milieu du XIXe siècle perdure jusqu'à aujourd'hui sous la forme du cahier-journal. D'autre part, le fonds contient une série de fiches thématiques manuscrites. Sans dates, elles concernent différentes disciplines. Une seule, intitulée « le centimètre » (AD Val de Marne 42J 2), concerne les mathématiques. Elle offre un observatoire sur la manière dont les époux Leroy articulent théorie de l'enseignement des mathématiques et pratiques de classe.

Les extraits du fonds précédemment décrits posent d'abord des problèmes de définition : de quel type de *ressources* s'agit-il ? Peut-on les qualifier de *notes de cours* ? On se demandera ensuite en quoi ces produits d'une activité d'écriture professionnelle, révèlent le travail documentaire du couple Leroy pour concevoir, planifier et mettre en œuvre son enseignement. Enfin, de façon plus générale, on s'interrogera sur la complémentarité des deux approches retenues : dans quelle mesure la dimension scripturale et la dimension documentaire du travail des enseignants s'éclairent-elles réciproquement ?

¹ Cet ancien département français, disparu en 1968, a été subdivisé de manière à former les départements actuels des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et, en partie, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

² Il n'a pas été possible de savoir si le cahier était tenu par Roger ou par Odette Leroy ni comment le travail au sein de la classe se répartissait entre eux.

MÉTHODOLOGIE

L'analyse du fonds Leroy s'est faite dans la double perspective des cadres théoriques précédemment décrits. D'un point de vue génétique, nous avons cherché à identifier ce qui, dans les écrits conservés par cet instituteur et cette institutrice, pouvait relever des *notes de cours*, autrement dit ce qu'ils écrivaient et avaient sous les yeux ou, du moins, sous la main au moment d'enseigner. Dans une perspective génétique, nous avons tenté de reconstituer une chronologie des pratiques d'écriture dans le journal de classe et dans la fiche thématique sur le centimètre. Pour cela, nous nous sommes appuyées sur une analyse des différents outils d'écriture employés (stylo, crayon, encres diverses), des traces des opérations d'écriture (ajout, suppression, remplacement, déplacement) et des opérations matérielles telles que le découpage ainsi que des usages de l'espace graphique que constitue la page.

Dans le cadre de l'approche documentaire du didactique, à partir des ressources transmises et en particulier du journal de classe et de la fiche sur le centimètre, nous nous sommes attachées, dans un premier temps, à identifier les ressources mères utilisées. Par exemple, pour les mathématiques du cours élémentaire, plusieurs manuels issus de différentes collections sont utilisés alternativement. Le premier manuel est *Le Calcul vivant, cours élémentaire* de L. et M. Vassort paru en 1950, que nous noterons *Vassort-CE*. Le deuxième est de la même collection, il s'agit du manuel *Le Calcul vivant, cours élémentaire et cours moyen* des mêmes auteurs paru en 1952. Nous le noterons *Vassort-CE-CM*. Dans la deuxième partie de l'année un autre manuel est régulièrement utilisé. Il est intitulé *Nouvelle arithmétique des écoles primaires, cours élémentaire nouveau* de X. et O. Mortreux qui pourrait être celui paru en 1946 que nous noterons *Mortreux*. Enfin, il est fait référence à une reprise à un manuel uniquement identifié par *Condevaux* dans le journal de classe et que nous noterons ainsi. Nous pensons qu'il s'agit du manuel *Arithmétique, cours élémentaire* de G. Condevaux et L. Blanquet paru en 1932. L'analyse du journal de classe nous a ensuite permis à la fois de percevoir comment l'enseignant sélectionnait, modifiait et recombinaient ces ressources et de dégager des régularités, des usages de ces ressources. L'ensemble de ce travail nous a également permis d'inférer des connaissances professionnelles de l'enseignant.

ANALYSE CROISÉE DES ARCHIVES DU FOND LEROY

Le Journal de classe pour la préparation des leçons et des devoirs s'adaptant à tous les emplois du temps se présente sous la forme d'un fascicule contenant une succession de tableaux à double entrée, tous identiques, qui occupent chacun une double-page (Figure 1). En haut de chacune, un espace sert à indiquer les dates de début et de fin de la semaine. Le tableau lui-même est composé de cinq lignes correspondant aux jours de classe et de neuf colonnes représentant les disciplines enseignées. Cet outil, qui peut sembler *a priori* très complet, ne répond cependant pas entièrement aux besoins du couple Leroy qui a en charge une classe unique.

Les adaptations qu'ils apportent au journal de classe sont de plusieurs ordres. La première est purement matérielle. Il s'agit du découpage, une double-page sur deux, de l'extrémité de la page de droite. Cette découpe permet aux enseignants de coupler deux double-pages de façon à pouvoir remplir deux tableaux successifs pour les mêmes dates. La première des deux double-pages concerne l'enseignement aux élèves de CP, CE1 et CE2 ; la seconde à ceux de CM1, CM2 et CS. Une autre modification entre dans le champ de l'écriture proprement dite. Pour les double-pages CP-CE, les titres des colonnes sont barrés et, parfois, transformés. Ainsi, « Morale et instruction civique » devient « lecture CP » tandis que « Lecture et récitation » devient « lecture CE » ; le titre « Exercices d'observation ou sciences appliquées » est également supprimé, mais sans être remplacé. Tout ce travail organisationnel, périphérique à l'enseignement lui-même, se situe aussi à la périphérie des pages du journal de classe.

Les couleurs verte (pour les CP-CE) et rouge (pour les CM-CS) représentent une seconde strate d'écriture. Elles indiquent, à l'intérieur des cases, les matières abordées chaque jour, sous forme d'intertitres, toujours alignés à gauche, le plus souvent en haut de la case, mais parfois également au milieu ou vers le bas. Ces intertitres en couleur font partie du travail de préparation de l'outil lui-même,

indépendamment et préalablement à la planification du contenu à enseigner. Centraux à l'échelle des double-pages, mais généralement périphériques à celle des cases, ils sont toujours identiques, modifiables uniquement par remplacement quand une sous-discipline est effacée pour en noter une autre. La préparation du journal de classe dépasse alors la reproduction d'un modèle unique d'une semaine à l'autre pour entrer dans la planification didactique.

la maison de Sylvain		Semaine du 18 octobre		23		19	
DATE	LEÇON	LECTURE	LANGUE FRANÇAISE	CALCUL	HISTOIRE GÉOGRAPHIE	ÉCRITURE DESSIN	TRAVAUX MANUELS ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ÉDUCATION PHYSIQUE - CHANT, ETC.
18	la case p. 16	la maison de Sylvain (M. de la f. 2)	grammaire le masculin et le féminin n° 1 p. 21	le nombre 5 présentation et formation double et moitié (n° 189, 190, 191, 192, 193, 194 et 195)	phrases d'après le complément n° 2 p. 23 n° 2 autre	Charbonnages	calier d'écriture p. 15 la maison sous la pluie A.D.
19	la case p. 16	M. de la f. 2 (M. de la f. 2)	orthographe grammaticale les préfixes de tri (regler) 30id n° 1 p. 26	le nombre 5 formation du nombre avec des longueurs le décimètre (intervalle = 0,02) n° 193 et n° 194 p. 23	recitation C.P. Bureau (A. de la f. 2)	les légendes	révision cahier d'écriture p. 11 chant la Marseillaise
20	la poule p. 17	Une lettre de la f. 2 (M. de la f. 2)	conjugaison les personnes p. 1, 2, 3, 4, 5 composition de grammaires orthographe le son de n° 2 p. 23	le nombre 5 formation du nombre avec des monnaies le double et la moitié p. 23 n° 193 et n° 194 p. 23 n° 192	élocution la maison de Sylvain (Bureau) p. 2	la plume la selle la colline	calier d'écriture p. 16 D'arroser A.D.
22	la fête p. 18	Le petit lapin de la f. 2 (M. de la f. 2)	orthographe (à saisir) dictée préparée n° 1 p. 22	le nombre 5 des choses un nombre addition addition à retenue n° 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000	recitation Bureau (M. de la f. 2) p. 155	calier d'écriture p. 18 composition	1 révision cahier d'écriture p. 12
24	le beau diable p. 21	la branche de Noël (M. de la f. 2)	orthographe (à saisir) dictée de contrôle n° 1 p. 21	le nombre 5 soustraction des choses au nombre addition à retenue n° 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000	recitation C.P. Bureau (A. de la f. 2)	calier d'écriture p. 12	1 révision cahier d'écriture p. 12

Figure 1 : Une double page du journal de classe de 1954-1955 (AD Val de Marne 42J 3)

Plusieurs périodicités dans l'écriture se superposent donc. À l'usage du stylo-bille bleu, outil d'écriture le plus fréquent dans le journal de classe, correspond un troisième niveau dans le travail de l'enseignant, qui inscrit dans l'espace graphique une double répartition des contenus eux-mêmes, dans le temps et entre les niveaux. La localisation de l'écrit dans la case possède en effet une triple valeur informative. Verticalement, elle indique d'abord à quels élèves s'adressent le contenu. L'enseignant opère des séparations horizontales, en général matérialisées par des sauts de lignes, qui lui permettent d'écrire ce qui concerne les élèves les plus jeunes en haut et les plus âgés en bas. Ensuite, horizontalement, elle a une valeur référentielle : leçon quand le numéro est aligné à droite ou exercice quand il est à gauche ou au centre. Enfin, la position relative est également porteuse d'information didactique puisqu'elle signale l'ordre dans lequel doivent être proposés les exercices.

Pour terminer, le crayon à papier est aussi utilisé, souvent recouvert par le stylo-bille. Il semble donc que la planification puisse se faire en plusieurs étapes, d'abord au crayon puis au stylo-bille, pour confirmer ou non ce qui était initialement prévu. Nous pourrions aussi émettre l'hypothèse que l'écriture au stylo-bille intervienne finalement après l'enseignement, de manière à garder la trace de ce qui a réellement été effectué : les opérations d'écriture visibles ne seraient alors pas l'indice d'un changement de planification, mais de l'enregistrement de la réalisation.

Sur le plan du contenu, à l'intérieur des cases, sur les lignes pré-tracées, apparaissent des informations de nature très diverse : l'objet de la leçon ; le titre du texte (et parfois l'auteur) en cas de lecture ou de récitation ; la phase d'apprentissage (« présentation », « révision », « composition ») ; le type d'exercice (« lecture libre », « dictée préparée », « copie ») ; les modalités de travail (« oralement »,

« écrit ») ; des renvois aux supports d'apprentissage (« cahier d'écriture », « Moulin bleu p. 40 ») ; des instructions au maître lui-même (« visite du matériel », « livre administratif »).

La fiche sur le centimètre présente des pratiques d'écriture un peu différentes (Figure 2). Si le stylo rouge sert aussi pour le titre et les intertitres et si le stylo noir y joue le même rôle que le bleu dans le journal de classe, le crayon est employé dans un second temps, pour ajouter une indication, ce qui montre bien qu'ici le permanent précède l'éphémère : cet écrit n'est pas fait pour être révisé périodiquement. D'ailleurs, les informations que contient la fiche sont de nature différente de celles du journal de classe. Y figure d'abord le matériel pédagogique à utiliser : bandes centimétriques, décimètres, réglettes murales. Vient ensuite une référence à des écrits de Julien Husson, directeur de l'école normale d'instituteurs de Rouen et responsable, dès la fin des années 1940, des fiches de calcul du Fichier Scolaire Coopératif. La fiche résume ses recommandations concernant la progression qui sont dites « conformes au développement enfantin » et signale la plus grande difficulté, pour un enfant, à mesurer les lignes verticales qu'horizontales. Enfin, une liste d'exercices de mesure à faire en classe sans recourir à un manuel est proposée.

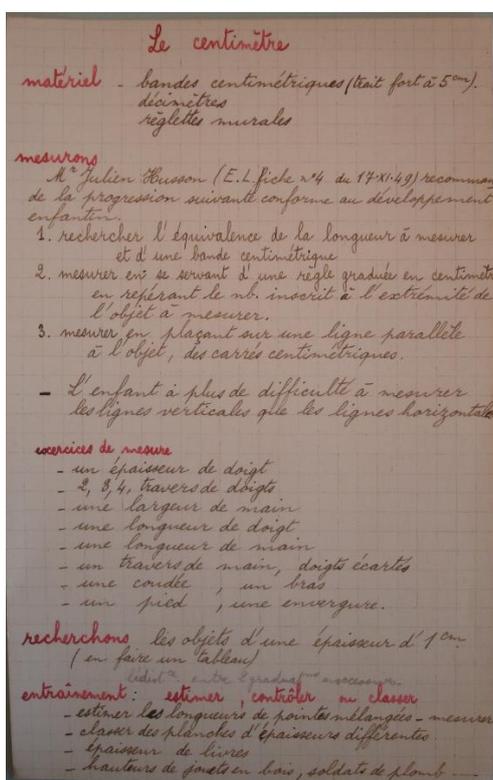


Figure 2 : La fiche sur le centimètre (AD Val de Marne 42J 2)

Pour le cours élémentaire, dans la colonne *CALCUL Arith. Système Métrique et Géométrie, Calcul Mental* du journal de classe, il ne figure pas d'intertitres. L'objet de la séance est toujours écrit. Ainsi sur la première semaine de classe nous lisons pour le mardi « les lignes droites, verticales, horizontales, obliques », pour le jeudi « révisions des opérations » et pour le vendredi « le mètre ». Pour certaines séances, il n'est fait aucune référence à un manuel. Par exemple, pour la séance intitulée « le mètre », il est juste noté entre parenthèses « mesures dans la classe » ce qui semble faire écho à la fiche sur le centimètre décrite ci-dessus. Pour d'autres séances, sur la même ligne que l'objet de la séance figure un numéro de page. Enfin, d'autres séances comportent des numéros d'exercices issus de manuels. Lorsqu'il est fait référence au *Vassort-CE* rien ne le précise dans le journal de classe contrairement aux autres manuels qui sont identifiés soit sous la forme *Vassort CE-CM* soit en abrégé *Vt CE-CM* et de façon équivalente pour le manuel *Mortreux (Mx)*. Ceci nous conduit à considérer le *Vassort-CE* comme manuel principal. Dans ce manuel, à chaque page il y a un titre, une illustration parfois accompagnée de manipulations, une leçon (qui peut se terminer par « Retenons »), des exercices et enfin des problèmes. Notre hypothèse est que le manuel sert à la fois de base d'exercices mais également de

support pour l'introduction de nouvelles connaissances et de trace de ce qu'il faut retenir. Même si le manuel *Vassort-CE* semble être le manuel principal des élèves de cours élémentaire en mathématiques, nous notons que la progression n'est pas totalement respectée par l'enseignant et que certaines pages ne sont pas utilisées sur l'année. Une autre information notée dans le journal de classe réside dans la résolution orale de certains exercices qui n'étaient pas explicitement identifiés comme tels dans le manuel.

Une lecture attentive du journal de classe permet de percevoir une différenciation des exercices à destination des élèves de cours élémentaire première année et des élèves de cours élémentaire deuxième année. Une partie des exercices peut être commune et des exercices sont ajoutés pour les élèves de deuxième année ou bien des exercices différents sont donnés pour chaque niveau. Cette différenciation peut expliquer l'utilisation ponctuelle d'un autre manuel. Par exemple, le jeudi 24 septembre, pour la séance intitulée « révisions des opérations », l'enseignant fait le choix d'utiliser le *Vassort-CE-CM* et de proposer l'exercice 102 (huit additions de deux nombres à deux chiffres sans retenue) aux élèves de première année et l'exercice 107 (six additions de deux nombres à trois chiffres avec un seul cas de retenue) aux élèves de deuxième année. Dans le manuel *Vassort-CE*, un exercice vraiment très similaire à l'exercice 102 est présent mais l'équivalent de l'exercice 107 n'existe pas. Nous faisons ainsi l'hypothèse que le choix de l'enseignant de travailler sur un autre manuel repose sur un souci de différenciation.

Enfin, la référence au manuel *Condevaux* pour la soustraction à retenue a attiré notre attention. La soustraction à retenue est abordée dans la classe le 6 décembre à partir de la page du manuel *Vassort-CE*. Dans ce manuel, l'approche est faite par la manipulation de pièces de monnaie : des pièces de 10 francs et des pièces de 1 franc et donc par « cassage » de pièces de 10 francs. Les élèves sont ensuite amenés à remarquer que « *si je transforme une dizaine en 10 unités ou si j'ajoute 10 unités au nombre supérieur et une dizaine au nombre inférieur, je trouve le même résultat* ». La méthode de soustraction posée par conservation des écarts avec retenues écrites dans des bulles est ensuite présentée. Des exercices de la même page seront faits sur la même séance et sur la séance du lendemain. La référence au manuel *Condevaux* date ensuite du 20 décembre. Dans ce manuel, l'introduction de la soustraction à retenue est faite à partir de la résolution d'un problème de prix et est introduite comme une addition à trous. On cherche le prix de la main œuvre tel que « *37 fr. + la main d'œuvre = 65 fr.* ». La méthode de soustraction posée donnée ensuite sans transition repose également sur la méthode de conservation des écarts mais la retenue n'est pas notée (elle est retenue de mémoire). Même si nous disposons de trop peu d'informations sur l'usage fait avec les élèves du manuel *Condevaux*, nous notons les approches différentes des deux manuels.

CONCLUSION

Bien que les écrits d'Odette et Roger Leroy dans le journal de classe ne forment à aucun moment un texte, les outils de la génétique textuelle permettent de comprendre à la fois la manière dont ces instituteurs organisaient l'activité des élèves dans une classe unique de six niveaux et le rôle central de l'écriture dans leur travail. Avec plusieurs périodicités, écrire sert non seulement à garder en mémoire les exercices à proposer aux élèves, mais aussi à structurer les savoirs et à les répartir dans le temps, à l'échelle de la séance, de la journée, des semaines, des mois et de l'année. Le journal de classe, outil institutionnel très contraignant, reflète pourtant une grande liberté pédagogique. Le fonds révèle ainsi une synthèse entre des pratiques héritées du XIXe siècle et d'autres très contemporaines, inspirées de l'éducation nouvelle.

Du point de vue de l'approche documentaire du didactique, bien que la méthodologie préconisée ne puisse pas être mise en place ici et bien que nous disposions de peu d'informations, nous sommes parvenues à mettre au jour une partie du travail documentaire de l'enseignant. Nous avons ainsi identifié des ressources-mères utilisées : différents manuels mais également des lectures pédagogiques. L'analyse des ressources-filles qui nous sont parvenues, la fiche intitulée « le centimètre » et le journal de classe, nous a conduites à noter une grande diversité d'utilisation de ces ressources mais également à dégager des régularités et à inférer des usages de ces ressources. Ce travail met en avant

l'appropriation des ressources disponibles par l'enseignant par ses choix de mener des exercices à l'écrit ou à l'oral, de sélectionner des exercices et des leçons, de ne pas suivre la programmation du manuel, d'alterner les manuels. Nous observons ainsi les phases d'instrumentation et d'instrumentalisation des ressources. Cette analyse nous a également permis de percevoir les connaissances professionnelles de l'enseignant sur les attendus des programmes de l'époque, sur les différents niveaux de ses élèves selon leur année dans un cycle, sur différentes approches possibles d'une même notion, sur des préconisations issues de lectures pédagogiques.

Ainsi, le double regard porté sur ce fonds a mis en évidence des complémentarités entre les approches retenues, qui éclairent la gestion de la polyvalence et de l'hétérogénéité des classes par les enseignants du primaire. L'analyse des temporalités de l'écriture et de la topographie de ses traces a permis de retracer la chronologie du travail documentaire des enseignants. Inversement, la reconstitution du système documentaire, dans la mesure où il est repérable à partir d'archives très circonscrites, a contribué à saisir la portée didactique des pratiques d'écriture identifiées. Un prolongement du travail autour du même fonds aux documents qui n'ont pas pu être exploités ici, notamment les autres fiches thématiques, qui portent sur le français, et un élargissement à d'autres disciplines représentées par d'autres types de ressources permettrait d'approfondir les analyses.

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, J. (2010). La conceptualisation des ressources. Apports pour la formation des professeurs de mathématiques. In G. Gueudet et L. Trouche (Éds.), *Ressources vives. Le travail documentaire des professeurs en mathématiques* (p. 23-39). PUR.
- Bruter, A. (2011). Les cadres de la parole enseignante. *Histoire de l'éducation*, 130, 5-29.
- Chevallard, Y., & Johsua, M.-A. (1991). *La transposition didactique : Du savoir savant au savoir enseigné* (2^e éd.). La Pensée sauvage.
- Daunay, B. (Éd.). (2011). *Les écrits professionnels des enseignants : Approche didactique*. PUR.
- Doquet, C., David, J., & Fleury, S. (Éds.). (2017). *Corpus*, 16: "Spécificités et contraintes des grands corpus de textes scolaires : problèmes de transcription, d'annotation et de traitement". <http://journals.openedition.org/corpus/2727>
- Freinet, C. (1938). Le fichier scolaire coopératif. *Brochures d'Education Nouvelle Populaire*, 5. <https://www.icem-freinet.fr/archives/benp/benp-5/benp-5.htm>
- Gueudet G. et Trouche, L. (Éds.). (2010). *Ressources vives. Le travail documentaire des professeurs en mathématiques*. PUR.
- Hammoud, R. (2012). *Le travail collectif des professeurs en chimie comme levier pour la mise en œuvre de démarches d'investigation et le développement des connaissances professionnelles. Contribution au développement de l'approche documentaire du didactique* [Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon 1]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00762964>
- Lebrave, J.-L. (1992). La critique génétique : une discipline nouvelle ou un avatar moderne de la philologie ? *Genesis. Manuscrits, Recherche, Invention*, 1, 33-72.
- Philippe, G. (2014). Écrire pour parler. Quelques problématiques premières. *Genesis. Manuscrits, Recherche, Invention*, 39, 11-28.
- Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I., & Lahanier-Reuter, D. (2013). Programmation didactique. In *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* (p. 179-183). De Boeck Supérieur.
- Vergnaud, G. (1996). Au fond de l'apprentissage, la conceptualisation. In R. Noirfalise et M.-J. Perrin (Éds.), *Actes de l'Ecole d'été de didactique des mathématiques* (p. 174-185). IREM, Université de Clermont-Ferrand 2.